

*Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innivi.*  
(Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)

*Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adherere que ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita.* (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

# LA LIBERTÉ

O. I. X.

Journal quotidien politique et religieux

M. V. X.

LAUDA SION, SALVATOREM  
LAUDA DUCEM ET PASTOREM  
IN HYMNIS ET CANTICIS  
QUANTUM POTES, TANTUM AUDE



O SALUTARIS HOSTIA  
QUE CÆLI PANDIS OSTIUM  
BELLA PREMUNT HOSTILIA  
DA ROBUR, FER AUXILIUM

## CONGRÈS EUCHARISTIQUE

### BUREAU GÉNÉRAL

*Président :*

Mgr MERMILLOD, évêque de Lausanne et Genève, président de l'Œuvre des Congrès eucharistiques.

*Membres d'honneur :*

Mgr BERGHOLLO, archevêque de Cagliari (Saraigne);  
Mgr MARILLEY, ancien évêque de Lausanne et Genève, archevêque titulaire de Myre;  
Mgr LACHAT, ancien évêque de Bâle, archevêque titulaire de Damiette, administrateur apostolique du Tessin;  
Mgr JARDINIER, évêque de Sion;  
Mgr RAMPA, évêque de Coire;  
Mgr EGGER, évêque de Saint-Gall;  
Mgr BAGNOUD, Abbé de Saint-Maurice, évêque de Bethléhem;  
Mgr FIALA, évêque de Bâle;  
Mgr KOPPÈS, évêque de Luxembourg.

*Vice-présidents :*

Mgr FAVRE, prévôt de la collégiale;  
M. le chanoine DIDOT, doyen de la Faculté théologique de Lille, directeur des travaux du Congrès, membre du Comité permanent.  
M. l'abbé PELLERIN, vicaire-général de Lausanne et Genève, président de la première section;  
M. l'abbé LE REBOURS, curé de Sainte-Madeleine, à Paris;  
Le R. P. GROS, Mariste, membre du Comité permanent, président de la deuxième section;  
M. LOUIS DE WULLERET, président du Grand Conseil de Fribourg, conseiller national.

*Secrétaires généraux :*

M. le chanoine ESSEIVA, recteur de Saint-Maurice, à Fribourg;  
M. G. CHAMPEAUX, membre du Comité permanent, secrétaire général de l'Œuvre des Congrès eucharistiques.

*Membres :*

Mgr SAVOY, protonotaire apostolique;  
Mgr SACRÉ, doyen de Notre-Dame d'Anvers, protonotaire apostolique;  
Mgr CARTUYVELS, vice-recteur de l'Université de Louvain;  
Mgr SCHIAPPARELLI, protonotaire apostolique;  
Mgr WARBLINGS, de Liège, prélat romain;  
Mgr JEANNIN, camérier de Sa Sainteté;  
Mgr PILLER, camérier de Sa Sainteté;  
R. P. VERBEKE, membre du Comité permanent;  
M. Ph. VRAU, membre du Comité permanent;  
M. le comte de NICOLAI, membre du Comité permanent;  
M. DE PÉLERIN, membre du Comité permanent;  
R. P. TESNIÈRE, supérieur des religieux du Très Saint-Sacrement;  
M. GIGNOUD, vicaire-général de Genève;  
M. THÉRAULAZ, président du conseil d'Etat, de Fribourg;

M. Léon HARMEL, industriel, représentant de l'Œuvre des cercles d'ouvriers;  
M. DE CEPEDA, représentant de l'Espagne;  
M. le comte de CAULAINCOURT, président du Comité catholique de Lille;  
M. DE BOCCARD, président de la Confrérie du Très Saint-Sacrement, à Fribourg.

### Première section

#### BUREAU

*Président :*

M. l'abbé PELLERIN, vicaire-général de Lausanne et Genève.  
*Vice-présidents :*  
Mgr PILLER, prélat romain, professeur au Grand Séminaire de Fribourg;  
Le R. Père TESNIÈRE, supérieur des Prêtres du Très Saint-Sacrement;  
T. R. Père REGNAULD, directeur de l'Apostolat de la Prière;  
R. P. PETITALOT, Mariste;  
M. l'abbé GIGNOUX, vicaire-général de Genève;  
M. l'abbé BRIDET, curé du Très Saint-Sacrement, à Lyon;  
T. R. Père HIPPOLYTE, gardien des Capucins, à Fribourg;  
M. le comte de NICOLAI, membre du Comité permanent des Congrès eucharistiques;  
M. Frédéric de GENDRE, juge cantonal, à Fribourg.

*Secrétaires :*

M. l'abbé MONSTERLET, vicaire à Saint-Omer;  
M. l'abbé GENOUD, professeur au collège Saint-Michel, à Fribourg.

### Deuxième section

#### BUREAU

*Président :*

Le T. R. P. GROS, Mariste.

*Vice-Présidents :*

Mgr JEANNIN, camérier, de Sa Sainteté;  
Le R. P. VERBEKE, Jésuite, membre du Comité permanent des Congrès eucharistiques;  
M. le chan. GREBAN, de St-Germain, de Liège;  
M. l'abbé TAILLANDIER, curé de St-Augustin, Paris;  
M. l'abbé GUÉRIN, doyen de St-Fulgent, Vendée, à Fribourg;  
T. R. P. NICOLAS, gardien des Cordeliers, à Fribourg;  
M. de PÉLERIN, d'Avignon, membre du Comité permanent des Congrès eucharistiques;  
M. ROY, curé de la Visitation à Saumur, délégué de Mgr Freppel;  
M. Roger de BOCCARD, président de la Confrérie du Très Saint-Sacrement de Fribourg;

*Secrétaires :*

M. l'abbé DELILLE, de Sulin (France);  
M. l'abbé Ernest PERRIN, vicaire de la cathédrale (Besançon);  
M. l'abbé CURRAT, professeur au collège Saint-Michel, à Fribourg.

### Réunions sacerdotales

#### BUREAU

*Président :*

M. l'abbé LE REBOURS, curé de La Madeleine, Paris.

*Vice-Présidents :*

Mgr SAVOY, protonotaire apostolique;  
M. l'abbé MARGUERITE, vic. génér., de Rouen;  
M. l'abbé JOSEFF, doyen de St-Martin, de Liège;  
M. le chanoine Eugène PERN, de Reims;  
M. l'abbé CERBIER, professeur au grand Séminaire de Poitiers;  
M. l'abbé HORNER, recteur du collège Saint-Michel, à Fribourg;  
M. l'abbé de WEGK, missionnaire apostolique, à Romont;  
M. l'abbé COMTE, curé de Châtel-St-Denis, canton de Fribourg.

*Secrétaires :*

M. l'abbé LELEU, vicaire de la Basilique de Saint-Quentin;  
M. l'abbé REPOND, professeur au collège Saint-Michel, à Fribourg.

### Section de langue allemande

#### BUREAU

*Président :*

S. G. Mgr EGGER, évêque de Saint-Gall;

*Vice-président :*

M. l'abbé TSCHOPPP, chanoine de St-Nicolas, à Fribourg;  
M. l'abbé SPICHER, doyen de Heitenried, canton de Fribourg.

*Secrétaires :*

M. l'abbé KLEISER, vicaire de St-Maurice, de Fribourg;  
M. l'abbé SCHMUTZ, chapelain à Guin.

\*\*

### Deuxième séance de la première section

Nous avons déjà résumé hier les observations faites par S. Em. Mgr l'archevêque de Damiette à la suite de la lecture du protocole. Nous avons aussi mentionné le vœu émis par M. le comte de Nicolai touchant la célébration particulière du mois du Sacré-Cœur.

La discussion s'ouvre sur la seconde partie du programme : Adoration et réparation.

Le R. P. Verbeke expose divers moyens de favoriser la dévotion des Quarante-Heures. L'orateur croit que les invitations personnelles sont très pratiques; à cette invitation il est bon d'annexer un

bulletin d'adhésion; on peut en même temps prier les personnes invitées de marquer sur ce bulletin l'heure qu'elles choisissent. De la sorte, elles se considèrent comme moralement obligées et l'on est assuré que durant toutes les heures les adorateurs ne feront pas défaut.

M. l'ancien vicaire-général de Montpellier, partage le même avis et ajoute d'autres moyens dont il s'est servi avec grand succès.

M. *Bapst*, curé-doyen de Vuisternens (diocèse de Lausanne), fait remarquer à propos de l'adoration du Saint-Sacrement que dans nombre de paroisses les fidèles perdent de vue le but de la fête du Jeudi-Saint qui est d'honorer plus particulièrement l'institution de l'Eucharistie. Le peuple se presse dans les églises le Vendredi-Saint pour la méditation du Chemin de la Croix et oublie trop que le Jeudi-Saint devrait être consacré aussi et surtout à l'adoration du Saint-Sacrement dans son reposoir.

Le R. P. *Tesnières*, supérieur des Pères du Saint-Sacrement à Bruxelles, constate qu'en effet la signification du Jeudi-Saint a été obscurcie dans la pratique. Il faudrait ce jour-là parler aux fidèles de la sainte Cène. Ce n'est pas Jésus-Christ au tombeau, mais c'est Jésus-Christ dans son divin Sacrement, au reposoir, qu'il convient d'adorer ce jour-là; tel est l'esprit de l'Eglise. Hélas! en beaucoup de lieux, le tombeau a enseveli l'institution du Jeudi-Saint. Le Père *Tesnières* cite à l'appui de ses paroles ce qui se pratique sous ce rapport à Rome, centre et enseignement de la catholicité. Revenons donc, le jour du Jeudi-Saint, au catéchisme de l'Eucharistie par l'Evangile de la Cène.

Plusieurs prêtres et laïques prennent encore la parole, entre autres M. *Sepeda*, de Valence, qui nous montre à l'œuvre dans sa ville une garde d'honneur du Saint-Sacrement qui donne les meilleurs exemples de fidélité et de régularité dans le service perpétuel de l'adoration.

A la suite d'un excellent rapport de M. le comte de *Waxiers* sur l'œuvre des retraites d'hommes dans le Nord, l'Assemblée adopte le vœu que les zélés des Œuvres eucharistiques propagent l'usage de ces retraites.

Le R. P. *Henri*, Dominicain, rappelle à titre de simple observation historique que ces retraites existent depuis longtemps à Paris.

Le R. P. *Verbeke*, voudrait qu'on fit bien, dans le vœu adopté, la distinction entre retraites eucharistiques et les retraites désignées sous le nom d'exercices spirituels. Si on demande des retraites purement eucharistiques, il est à craindre qu'une partie de la pratique catholique n'absorbe le reste. Nous devons promouvoir avant tout et de toutes nos forces l'œuvre des retraites, où l'on rappelle les vérités fondamentales et toutes les pratiques catholiques, entre lesquelles certainement l'Eucharistie tient le premier rang.

M. le chanoine *Didiot* déclare qu'on l'entend bien ainsi; il cite comme exemple de retraites d'hommes, les retraites organisées à Lille pour les volontaires de

l'artillerie, pour les patrons et ouvriers des usines, etc.

M. l'abbé *Wittmann*, missionnaire apostolique du diocèse de Lausanne, exprime le vœu que les prédications faites à l'occasion des Quarante-Heures aient principalement pour objet la dévotion eucharistique.

Un autre objet est mis à l'ordre du jour: l'Œuvre des enfants adorateurs.

Le R. P. *Durand* démontre par un gracieux exemple les bienfaits de cette Œuvre et les précieux avantages qu'on peut en attendre. Dans l'enfant baptisé il y a des ressources de piété que nous ne soupçonnons pas. Les plus grands saints se sont appuyés sur les prières des enfants, et saint Philippe de Néri disait avoir remporté avec ces aides-de-camp des victoires sur les pécheurs les plus endurcis.

L'orateur conclut en demandant qu'on favorise chez les enfants la dévotion au Saint-Sacrement et qu'on organise aussi parmi eux des Associations d'adorateurs de Jésus-Christ-Hostie.

M. le chanoine *Bodard*, délégué de Mgr l'évêque de Gand, parle aussi en faveur de cette Œuvre et communique plusieurs moyens d'augmenter le nombre des enfants adorateurs.

M. l'abbé *Genoud*, professeur au Collège Saint-Michel, secrétaire de la première section du Congrès, donne lecture d'un travail d'un auteur anonyme sur la même question; ce travail traite principalement des servants de messe et enfants de chœur.

M. de *Pélerin* (ancien procureur de la République à Avignon, démissionnaire lors des décrets contre les Ordres religieux en France sous l'ancien ministère Ferry), émet un vœu à propos des servants de messe. Il ne comprend pas que des catholiques retenus par le respect humain rougissent de servir la messe et de participer ainsi à la plus grande fonction qui soit au monde. Nous, laïques, nous devons prendre la résolution de demander souvent l'honneur de servir la messe.

M. de *Pélerin* propose ensuite un vœu qui doit servir de conclusion aux rapports présentés mercredi par M. le baron de Sarachaga et M. Thorin. Nous publierons à part le texte de ce vœu dont les considérants sont très étendus et qui reflètent admirablement l'esprit profondément chrétien de leur auteur.

A la clôture de la séance, S. Exc. Mgr l'archevêque de Damiette émet quelques considérations générales qui sont écoutées avec l'attention la plus recueillie par l'assemblée debout.

Le Congrès eucharistique est une œuvre de foi, dit Monseigneur, et surtout une œuvre de piété. Nous sommes édifiés d'entendre ces discours, ces vœux, inspirés par la foi la plus vive, par l'amour le plus ardent envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour la restauration de son règne parmi les peuples.

Son Excellence, en louant ce zèle fécond, qui s'efforce de propager les œuvres de réparation envers le Saint-Sacrement de l'autel, met en garde l'assemblée contre un péril, celui de l'emploi de moyens nouveaux, de mots nouveaux

quand souvent les dévotions qu'on veut exciter existent déjà depuis des siècles. Pour parer à cet inconvénient, il faut toujours recourir à l'autorité, à l'unité, au Saint-Siège, qui décide souverainement des dévotions à adopter; le Pape dans l'Eglise universelle, l'Evêque dans son diocèse, le curé dans sa paroisse, tel est le canal par lequel les dévotions s'établissent. Nous arriverons par là à une unité de doctrine et de mode pratique. (Applaudissements.)

\*\*

Séance de la seconde section

PRÉSIDENCE DU RÉVÉREND PÈRE GROS

M. *Dupraz*, révérend curé d'Echallens, donne lecture d'un rapport très intéressant sur l'histoire du catholicisme dans le canton de Vaud depuis la réformation jusqu'à nos jours.

Reportant ses regards vers l'Angleterre, où des Associations ont été créées pour favoriser le rétablissement de la vraie religion, l'orateur émet le vœu que l'on imite en Suisse l'exemple de ce pays.

M. de *Pélerin*, procureur révoqué par la République française, lit au nom de M. Courraud un travail sur une corporation Eucharistique fondée par ce dernier.

Il décrit l'organisation modèle de cette communauté religieuse.

Nous avons été touchés au fond du cœur par le récit d'un remarquable trait de mortification. Une pauvre servante, dans le but de faire pénitence pour les outrages subis par Dieu dans l'Eucharistie, portait, liée autour des reins, une chaîne de fer très pesante. Un jour, la sainte fille tomba malade et les Sœurs qui la soignaient, sentirent quelque chose d'étrange dont elles ne purent se rendre compte. Le médecin, rendu attentif, finit par découvrir ce nouveau cilice incrusté si fortement et si profondément dans la chair de la patiente que l'on dut employer, pour la retirer, des instruments de chirurgie.

M. de *Pélerin* saisit avec à propos l'occasion de féliciter notre siècle de joyeux. Son discours éloquent est salué par les applaudissements de toute l'assemblée.

En terminant, M. de *Pélerin* émet le vœu que l'on favorise par tous les moyens l'adoration diurne et nocturne.

M. l'abbé *Roy*, de Saumur, nous parle des Servantes du Saint-Sacrement. Elles se distinguent surtout par leur moyen pratique de répandre au moyen d'affiliations, le culte de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie.

Le R. P. *Durand*, délégué de Monseigneur l'évêque de Vannes, nous donne des renseignements substantiels sur l'Association de l'Action de grâce.

La parole est ensuite donnée au Révérend Père *Delaporte*.

Messieurs, nous dit-il, la propagation du culte eucharistique est intimement liée à la propagation du sacerdoce. Plus il y aura de prêtres, plus le culte Eucharistique sera connu et répandu.

En ce moment, où la Franc-Maçonnerie, dans la personne du gouvernement français, s'en prend surtout au recrutement

du sacerdoce, l'entrave de tous les moyens, que faut-il faire?

Eh bien! deux prêtres, l'un, le P. *Vaudelle*, fils de cette terre qui nous accueille aujourd'hui avec tant de foi et d'enthousiasme (applaudissements répétés), l'autre, fils de notre France, ont fondé une œuvre qui nous permet de résister aux tentatives odieuses des sectaires.

Le P. *Delaporte* donne ici des détails sur les missionnaires du Sacré-Cœur. Ils ont été chargés par Pie IX d'évangéliser la Micronésie et la Mélanésie, groupe de 1200 îles, parmi lesquelles la Nouvelle-Guinée qui compte environ 12 millions d'habitants. Quelques voyageurs y étaient descendus et avaient été mangés. (Rires.)

Cependant les Pères du Sacré-Cœur sont parvenus à y planter leur tente. Ils ont déjà une colonie de soixante enfants qui ne demandent pas mieux que d'être aimables et contents. Mais pour être contents, imaginez-vous qu'ils ont la vilaine habitude de manger. (Rires.) Que dis-je? Ils sont même si exigeants qu'ils veulent être logés et habillés. Et on les aime tant que l'on a la faiblesse de consentir à tous leurs caprices.

Comme ces caprices coûtent de l'argent, nous avons fondé l'Œuvre du Sacré-Cœur. Chaque associé donne un sou par an. Pie IX a bien donné, il est vrai, un sou d'or, mais un Pape est au-dessus des règlements. Quelques personnes ont imité cet exemple, nous avons fermé les yeux là-dessus, nous n'aimons pas chicaner.

Mais ce n'est pas tout. On ne demande pas seulement un sou par an, mais encore un *Ave Maria*. Les deux ne vont pas l'un sans l'autre. Voyez comme nous sommes difficiles!

Chers auditeurs, venez au secours de cette Œuvre et les bénédictions du ciel tomberont abondantes dans vos cœurs. C'est à vous, Suisses, qui ne combattiez à Morat qu'après avoir imploré Dieu, vous qui faisiez contenance si fière à Rome, autour du trône de saint Pierre menacé, à côté de notre Lamoricière et de notre Charette, nous vous demandons de favoriser cette Œuvre catholique d'une si grande importance. (Applaudissements.)

Le Congrès, sur la proposition du Père *Delaporte*, émet le vœu que l'Œuvre du Sacré-Cœur déjà florissante soit soutenue par tous les catholiques et que les jeunes gens soient dirigés vers les deux maisons de l'Ordre.

La séance de la seconde section, après la prière faite, est levée.

\*\*

Assemblée générale

La seconde assemblée générale, tenue dans l'église du collège, était comme hier honorée de la présence de Nosseigneurs les archevêques et évêques présents à Fribourg. S. G. Mgr *Mermillod*, qui présidait la réunion a développé, avec une grâce exquise, quelques conseils pratiques.

M. le chanoine *Didiot*, doyen de la Faculté de théologie catholique de Lille, a donné quelques renseignements très intéressants sur l'épanouissement du culte eucharistique dans la ville qu'il habite. Lille n'a pas laissé tomber les fruits du Congrès eucharistique tenu dans ses

Le R. P. *Adolphe*, de Nantes, recommande l'œuvre de la communion hebdomadaire des hommes sous la protection de saint François d'Assise, œuvre érigée en archiconfrérie par le Souverain-Pontife.

Mgr *Warblings*, vicaire-général de Liège et prélat domestique de Sa Sainteté, demande l'adoption d'un vœu engageant les pasteurs des paroisses à favoriser l'assistance des enfants des écoles à la messe, en introduisant au besoin l'usage des messes pour enfants avec livres de prières appropriés à leur âge.

M. *Dorlodot* et M. le comte de *Nicolas* appuient ce vœu.

M. *Tschopp*, chanoine de la collégiale de Saint-Nicolas, croit que l'assistance simultanée des enfants et des grandes personnes à la même messe est préférable.

M. *Blanc*, doyen d'Ardon (diocèse de Sion) approuve chaleureusement le vœu formulé par Mgr *Warblings*. L'assistance en corps des enfants des écoles à la messe est très praticable. Il cite le témoignage de son expérience comme curé d'Ardon.

Dépêches télégraphiques

PARIS, 11 septembre.

Le général de Courcy a demandé l'autorisation de déposer le jeune roi d'Annam si cela devenait nécessaire. Le cabinet a accordé au général toute liberté d'action.

Hier soir, à Arras, un banquet a été offert aux officiers étrangers par le général *Billot* qui a porté la santé de ses hôtes.

Le général d'Alvensleben, doyen du corps des officiers étrangers, a répondu en portant le toast au président de la République. Il a ajouté qu'il était heureux d'assister aux manœuvres de la belle armée française.

Après le toast la musique a joué l'air national allemand.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

MADRID, 12 septembre.

Les journaux monarchistes disent que la

dignité de l'Espagne l'oblige à accorder à l'Allemagne la réparation des outrages qui ont été infligés au drapeau allemand.

Ils engagent les Espagnols à être comme leurs ancêtres de parfaits gentlemen, afin de ne pas perdre le respect des autres nations.

LONDRES, 12 septembre.

Le *Times* engage le cabinet espagnol à abandonner son attitude hautaine s'il veut que le conflit se termine d'une manière satisfaisante.

Le journal anglais fait observer que l'esprit conciliant de l'Allemagne a des bornes.

Dernières nouvelles du Congrès

La troisième séance de la première section du Congrès s'est ouverte ce matin en présence de S. E. l'archevêque de Damiette, S. E. l'archevêque de Cagliari, Mgr l'évêque de Luxembourg, Mgr l'évêque de Saint-Gall, Mgr l'évêque de Sion, Mgr l'évêque de Bethléem. S. E. l'archevêque de Cagliari a an-

noncé à l'assemblée qu'il y avait sur le bureau de la présidence, à la disposition des membres, les photographies de tableaux religieux de deux peintres éminents de Turin, dont l'un, M. *Lorenzo*, peut être appelé à juste titre le peintre du Sacré-Cœur.

M. l'abbé *Regnault*, directeur de l'Apôstolat de la Prière et du Messager du Sacré-Cœur, attire l'attention de l'assemblée sur les faits admirables de la Ligue du Cœur de Jésus. Il recommande l'œuvre de l'adoration mensuelle et de la communion mensuelle des enfants.

M. l'abbé *Morel*, du diocèse de Rodez, recommande l'Œuvre des Tabernacles et traite de la Communion fréquente. Les vœux qu'il formule donnent lieu à une discussion dans laquelle intervient Sa Grandeur Mgr *Lachat*, qui invoque en cette matière l'autorité des maîtres de la vie spirituelle.

M. l'abbé *Wittmann*, missionnaire apostolique, formule le vœu de voir la Communion des six dimanches en l'honneur de saint Louis de Gonzague introduite comme action de grâces à la suite de la première Communion et des retraites.

murs. Peu après le Congrès s'est fondée une Société d'hommes, appartenant aux diverses conditions sociales, et unis par la pensée commune de progresser dans le culte au Dieu du Tabernacle. Ce sont les Oblats du Très-Saint-Sacrement. Cette Association est née dans une modeste chapelle, sous la chaude parole et la féconde initiative de Mgr Mermillod; elle a depuis lors obtenu une existence canonique dans le diocèse, et le Saint-Siège lui a donné pour protecteur le cardinal Alimonda.

Nous ne croyons pas devoir entrer dans les détails intimes de l'organisation de l'Association, qui ont été exposés par M. Didiot d'une manière très intéressante. Après avoir borné leur activité aux églises de Lille, les Oblats ont essayé de rayonner dans les autres villes des deux diocèses de la province de Cambrai; ils ont organisé des processions ou des pèlerinages eucharistiques; et enfin dans un château voisin de Lille a été fondée l'œuvre des retraites spirituelles pour les Oblats du Très-Saint-Sacrement. Les détails, dans lesquels entre l'éminent rapporteur sont fréquemment accueillis par de chaleureux applaudissements.

Mgr Mermillod complète sur un point l'exposé de M. le chanoine Didiot. L'Association des Oblats a été fondée à la suite du Congrès des Œuvres catholiques du Nord de la France, qui s'est tenu à Lille. Cinq éminents catholiques, qui représentaient la grande industrie, la haute éloquence et la science éminente, eurent la pensée de s'unir pour promouvoir le culte eucharistique. Mgr Mermillod fut le sixième dans le complot pour le bénir.

Sa Grandeur applaudit à l'Œuvre des retraites. De même que l'aiguille de la montre tourne autour du cadran par l'impulsion d'un ressort caché, de même il faut pour la fécondité des autres œuvres catholiques ce ressort intérieur des retraites.

M. le comte de Nicolai a charmé et ému l'assemblée en lui parlant de saint Nicolas de Flûe, qu'il a appelé avec raison le plus grand et le plus pieux laïque qu'ait eu la Suisse primitive; son histoire a tout le charme d'une légende. Cette histoire, M. de Nicolai était, quoi qu'il en ait dit modestement, des mieux qualifiés pour l'exposer dans cette église du Collège Saint-Michel où il a retrouvé les vieux souvenirs de ses jeunes années, et les mémoires vénérées des maîtres qui ont formé tant de générations de vaillants défenseurs de la bonne cause. Lui élevé à Fribourg devait trouver des accents vraiment fribourgeois et catholiques pour célébrer le pieux ermite qui donna à notre pays son indépendance politique.

Nous ne referons pas, à la suite de M. de Nicolai, le tableau de la vie de Nicolas de Flûe, comblé de faveurs célestes dès avant sa naissance; nous ne le montrons pas remplissant jusqu'à l'âge de 50 ans ses devoirs de père de famille, et ses devoirs de citoyen par le conseil et par les armes. Nous ne le suivrons pas davantage dans l'ermitage de Melchthal où il passa dans la solitude et la prière les vingt dernières années de sa vie. Un jour, sa poitrine fut comme percée d'un glaive et il éprouva une douleur extrême. Depuis ce moment il ne ressentit plus ni la faim ni la soif. Il vécut sans nourriture, ou plutôt son unique nourriture, ce fut le Pain des Anges qu'il recevait chaque matin. Cet état dura dix-neuf ans et demi, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. L'évêque de Constance, informé de ce fait, instruisit une enquête qui le confirma pleinement; le gouvernement du Nidwald soumit pendant plusieurs semaines le pieux ermite à une surveillance qui démontra qu'il ne prenait aucune autre nourriture que le Pain eucharistique. L'évêque de Constance ordonna à Nicolas de Flûe de manger un peu de pain; celui-ci essaya d'obéir, mais les premières miettes qui entrèrent dans son gosier déterminèrent des vomissements et une crise qui sembla devoir l'emporter.

Après avoir raconté cette existence miraculeuse de vingt années, M. de Nicolai a fait en termes émus le récit de l'intervention du saint ermite à la porte de la diète de Stanz, pour faire admettre Fribourg et Soleure dans l'alliance des confédérés. Il a insisté sur cette parole du saint aux cantons forestiers: Un jour viendra où vous aurez besoin de ces deux

villes. Ce temps ne tarda pas à venir; 40 ans plus tard, la plus grande partie de la Suisse passait à l'hérésie, et si les petits cantons purent conserver la vieille foi, certainement ils le firent, après Dieu, à la force que leur donnait l'entrée de Fribourg dans l'alliance des cantons. De nos jours encore, Fribourg continue la mission que lui a donné le saint, en tenant haut le drapeau du catholicisme et des vraies doctrines sociales en face du radicalisme et de la libre-pensée.

Et maintenant quelles leçons tirer de cette vie si belle? Soyons, comme Nicolas de Flue, fideles à tous nos devoirs de chaque jour, ayons aussi un grand amour de la concorde et de la paix. La source de cette paix le pieux ermite l'a trouvée à sa vraie source, la divine Eucharistie, c'est la paix de l'homme fort, la paix comme l'avaient vos pères et comme nous la retrouvons au milieu de vous. Avec elle vous serez invincibles. (Applaudissements prolongés.)

Mgr Mermillod fait ressortir en termes admirables combien les souvenirs de Nicolas de Flue viennent à propos dans un Congrès eucharistique réuni à Fribourg. Le pieux ermite a tout conduit pour nous réunir dans cette ville qu'il a spécialement protégée. Deux leçons découlent de l'excellent travail que nous venons d'entendre, la première, c'est que notre vie nationale à Fribourg repose sur l'Eucharistie qui inspira le bienheureux ermite du Ranft. Ne vous étonnez donc pas, Messieurs, si Fribourg s'est parée de ses plus beaux ornements pour vous faire bon accueil: c'est que notre plus grand souvenir patriotique se rattache à l'Eucharistie.

La seconde leçon, c'est que Nicolas de Flue n'étant que béatifié, son culte est limité à la Suisse. De nombreuses démarches ont été faites par l'épiscopat, par le Pius-Verein, par toutes les associations catholiques, pour demander sa canonisation. Les évêques suisses dans leur dernière réunion viennent de faire une nouvelle instance auprès du Saint-Siège dans ce sens. Mgr Mermillod demande au Congrès de s'unir à ce vœu, et surtout de prier pour que la Providence fasse aboutir cette pensée de la canonisation de l'homme de l'Eucharistie, qui fut aussi l'homme de la paix dans notre patrie. (Applaudissements.)

M. Vuichard, curé de Cressier (Neuchâtel), fait en termes éloquents un court historique du rétablissement du culte eucharistique dans le canton de Neuchâtel. La principauté de Neuchâtel était une des plus florissantes au point de vue religieux, avant la Réforme; elle comptait 22 paroisses, deux églises collégiales, deux abbayes, l'une de Bénédictins, l'autre de Prémontrés, trois prieurés, etc. L'hérésie fut introduite en 1530, et il suffit de deux ans pour chasser de partout l'ancien culte. Cependant il y eut des résistances ici et là. Ainsi, en 1555, la messe était encore célébrée à Lignières, et les paroisses du Landeron et de Cressier n'ont jamais cessé d'être catholiques. L'hérésie était introduite au moyen de votations appelées *la plus*, dont la sincérité est fort contestable. A Neuchâtel la majorité pour l'abolition de la messe ne fut que de 18 voix.

La maison d'Orléans-Longueville, souveraine de la principauté, était restée catholique, et se faisait représenter par un gouverneur catholique, pris ordinairement à Fribourg ou à Soleure. Mais il lui était défendu de faire célébrer la messe dans la partie protestante de l'Etat, même pour lui et sa famille. Un conflit surgit à ce propos en 1618; il y eut émeute et menace d'appeler les troupes bernoises. En 1707, la famille d'Orléans-Longueville s'étant éteinte, la principauté passa au roi de Prusse, qui obtint la préférence sur les autres héritiers, parce qu'il était protestant. Napoléon s'empara de Neuchâtel et le donna en maréchal Bertier; celui-ci fit célébrer la messe dans la collégiale par l'abbé Sannonens, curé de Cressier; ce prêtre admirable renonça à sa cure pour se dévouer, comme vicaire, à la communauté naissante de Neuchâtel. Après la restauration, la paroisse ne fut reconnue qu'après dix ans de négociations et sous des conditions très restrictives.

Dans le reste du canton la messe fut célébrée en beaucoup de localités pendant la Révolution, par des prêtres qui s'étaient réfugiés en très grand nombre

dans la Principauté. Les propriétaires protestants montrent encore aujourd'hui avec orgueil des métairies, des maisons fort modestes où les prêtres français persécutés célébraient le culte eucharistique. La paroisse catholique de Cressier donna l'hospitalité à plus de 150 prêtres qui y vivaient en communauté. (Applaudissements.)

L'orateur termine en parlant de l'érection de la paroisse de Colombier, et de la pose de la première pierre de l'église de cette paroisse par Mgr Mermillod.

M. de Pélerin, d'Avignon, parle avec une chaleur communicative des visites au Saint-Sacrement; il félicite la population fribourgeoise de son amour pour l'Eucharistie. Nous sommes heureux, dit-il, d'être venus dans un pays où Jésus-Christ règne et gouverne.

L'orateur prétend modestement n'avoir plus que des miettes, après l'éloquent sermon fait ce matin par Mgr l'archevêque de Cagliari.

Il nous raconte un souvenir mémorable de la ville d'Avignon. Le roi Louis VIII assiégeait cette ville tombée au pouvoir des Albigeois, ces sacrilèges profanateurs du Saint-Sacrement. Cette ville tomba entre ses mains le 14 septembre 1226. Le roi s'empressa de faire une procession de réparation, et il suivait l'Hostie sainte, en pénitent, nus pieds et la corde au cou. La procession interrompue par la nuit fut reprise le lendemain, et on déposa le Saint-Sacrement dans la chapelle de la Croix, dite aussi des Pénitents gris. Depuis lors, l'exposition du Saint-Sacrement n'a cessé ni jour ni nuit dans cette église. Six siècles et demi d'adorations ininterrompues!

Le 30 novembre 1433, une grande inondation envahit la ville et l'eau entourait l'église à une grande hauteur. Les Pénitents gris s'efforcèrent de s'y rendre avec des barques pour sauver le Saint-Sacrement. Quelle ne fut pas leur surprise, en entrant dans la chapelle, de voir les eaux, dressées des deux côtés, qui laissaient un passage pour arriver au Saint-Sacrement, lequel était aussi préservé de l'inondation. Le miracle fut aussitôt constaté par les Cordeliers d'un couvent voisin, qui en dressèrent un procès-verbal conservé jusqu'à nos jours. Chaque année, le souvenir en est célébré par une fête fixée au 30 novembre; la confrérie des Pénitents se rend en corps à la chapelle pour entendre un office et communier.

M. de Pélerin termine en rappelant une admirable parole de l'archevêque de Cambrai, qui, au moment de quitter le siège d'Avignon, laissa à ses anciens diocésains, comme son testament, les visites au Saint-Sacrement. Nous visitons les pauvres, parce que pour nous ils représentent Jésus-Christ; à plus forte raison devons-nous visiter fréquemment le Christ lui-même, voilé sous les espèces eucharistiques.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée à 8 h. dans l'église de Notre-Dame, les congressistes se sont rendus à St-Nicolas pour entendre un concert d'orgues. Un grand nombre de nos hôtes sont ensuite venus au Cercle catholique, où la soirée s'est terminée très agréablement. La musique la *Concordia* et la Société de chant *La Mutuelle* ont exécuté plusieurs productions très applaudies.

Ce matin, Mgr Jardinier a célébré la messe pour les membres du Congrès et, dans une allocution toute paternelle, a fait ressortir les heureux fruits que nous devons attendre de cette réunion pour les âmes, pour les familles et pour le canton de Fribourg, qui a l'honneur d'avoir été choisi pour donner l'hospitalité aux plus fervents adorateurs du Saint-Sacrement.

### Avis aux congressistes

Nous prévenons les membres du Congrès qui désirent faire le pèlerinage de Notre-Dame des Ermites, qu'ils trouveront toutes les indications dont ils peuvent avoir besoin, au bureau de l'Imprimerie catholique, Grand'rue, 13.

L'Imprimerie catholique se chargera aussi de faire préparer le billet circulaire à prix réduit, le plus avantageux pour ce pèlerinage. Faire les demandes sans retard. Le prix du billet en II<sup>e</sup> classe, est de 25 fr. 85.

Nous rappelons en outre qu'un pèlerinage est organisé pour lundi matin à la chapelle de Notre-Dame des Marches. (Pour les détails, voir la *Liberté* d'hier.)

### La Mutuelle

ASSOCIATION D'OUVRIERS CATHOLIQUES CONSERVATEURS

Les membres du Cercle sont instamment priés d'assister à la procession du Saint-Sacrement qui aura lieu le 13 courant, à deux heures et demie.

Réunion des sociétaires, place de la Chancellerie à une heure et demie.

LE COMITÉ.

### Attention!

Il n'y aura pas, demain dimanche, de train spécial sur la ligne Yverdon-Payerne-Fribourg; mais les personnes qui ont des billets spéciaux à prix réduit peuvent venir à Fribourg par l'un des trains du matin, à leur choix.

Qu'on se le dise!

Voici le programme de la sérénade offerte à Nosseigneurs les Evêques et aux membres du Congrès eucharistique, par la musique de Landwehr de Fribourg, sous la direction de M. A. Sidler:

Marche de fête . . . . . FAUST.  
La Croix de Jérusalem, ouverture . . . BLEGER.  
Le Ranz des vaches, revu par . . . SIDLER.  
(Chanté par M. Currat.)  
Chœur des pèlerins et invocation à l'étoile du soir du Tannhäuser . . . WAGNER.  
Les bords de la libre Sarine, pas redoublé . . . . . SIDLER.

### NOUVELLES DE L'ETRANGER

#### L'insurrection au Cambodge

Le *Temps* n'accepte que sous bénéfice d'inventaire les nouvelles rassurantes communiquées hier par le gouvernement sur la pacification du Cambodge:

« Car, dit-il, des lettres particulières du Cambodge apportées par le dernier courrier et dont les dernières vont jusqu'à fin juillet, présentent la situation du pays, à cette date, sous un jour assez fâcheux, contrastant singulièrement avec les récentes déclarations de M. Thomson.

« Non seulement les bandes dispersées par nos colonnes se reformaient continuellement un peu plus loin, mais il était fortement question de l'abdication prochaine et plus ou moins volontaire du roi Norodom.

« Etant données les compétitions entre les princes de la famille royale, compétitions auxquelles s'intéressaient plus que de raison, et dans des sens divers, des personnalités appartenant à l'élément européen, cet événement n'eût point manqué d'augmenter encore le désordre.

« Il faudra certainement des années d'une politique énergique et prudente pour effacer les dernières traces d'une crise qui aurait été très probablement évitée si l'on avait agi au Cambodge avec un peu moins de rudesse et de précipitation. »

### CANTON DE FRIBOURG

A MM. les membres du Congrès

Nous avons l'honneur de les informer qu'on peut s'abonner à la *Revue de la Suisse catholique*, à l'Imprimerie catholique, à Fribourg, au prix de 7 fr. par an.

Unique revue publiée en français dans la Suisse catholique, ce recueil mensuel est dirigé par M. le docteur Jaccoud, professeur de philosophie au Lycée de Fribourg, avec la collaboration de M. le professeur J. Genoud pour la partie historique. Honoré de la première des Mandements et des Lettres pastorales de Sa Grandeur Mgr Mermillod, organe en même temps de la *Société helvétique de Saint-Maurice*, il reçoit les travaux des meilleurs écrivains de nos contrées et se distingue par l'importance et la variété des articles: les questions religieuses et historiques, politiques et sociales y sont traitées à côté de nombreuses pages de littérature dues à des plumes exercées de la Suisse ou de la France. Cette *Revue* compte seize années d'existence et la collection forme autant de grands volumes de près de 1000 pages.

Estavayer le 11 septembre 1885.

Monsieur le rédacteur,

Dans le N<sup>o</sup> 210 de votre journal, vous annoncez que le Comité de la fête de gymnastique d'Estavayer vous a écrit, en contestant qu'il ait eu recours au sequestre, pour faire payer des places de fête.

N'en déplaise à M. les membres du Comité; le fait est absolument vrai et il faut avoir un certain degré d'audace pour oser le démentir.

Le sequestre a été signé par un avocat, permis par un juge et notifiée par un huissier, dont on indiquera les noms si mon contradicteur le désire.

**Chronique religieuse**

**Les Missions catholiques**  
Voici un extrait d'une lettre écrite par un officier protestant allemand, le baron de Bülow, au sujet des missions françaises :

« Les missions sont dans les mains des Anglais et des Français. Les Anglais enseignent uniquement la religion, les Français comment par apprendre à leur élèves un métier et l'agriculture; ils civilisent d'abord, puis ils enseignent la religion.  
Les Français ont acheté de petits enfants aux marchés des esclaves. Les garçons ont été élevés par les missionnaires. Les filles par les religieuses. Les filles ont appris à coudre et à faire la cuisine, les garçons des métiers et la culture.

Les nègres des missions catholiques habitent des maisons construites à l'européenne, et les pères tiennent rigoureusement à ce que les convertis ne retombent pas dans leurs anciennes habitudes sauvages et immorales.  
Nous autres, Allemands, nous devons les plus grands éloges aux missionnaires français; car tous les voyageurs (Allemands sans exception) ont été reçus et soignés par les missionnaires avec un vrai dévouement, quoique les pères soient déjà surchargés de travail.

Il y a peine quelques semaines qu'un père a veillé quatre nuits consécutives au chevet de plusieurs malades allemands, leur a donné son vin jusqu'à la dernière goutte, sa literie et les souliers qu'il portait. C'était un prêtre français de l'Ordre de Saint-Esprit. La mission française n'est pas riche; elle mérite d'autant plus notre reconnaissance et notre haute considération.

Ils ont agi envers nous en véritables Samaritains, quoique nous soyons protestants allemands, et que la plupart d'entre nous aient fait la guerre contre la France en 1870; nos compatriotes et coreligionnaires devraient s'inspirer de cet exemple.

La lettre, dont nous extrayons le passage ci-dessus, est publiée dans le journal juif et progressiste le *Tagblatt* de Berlin.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

**OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE DE FRIBOURG**  
BAROMÈTRE

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et à 7 h. du soir.

Septemb.	6	7	8	9	10	11	12	Septemb.
730,0								730,0
725,0								725,0
720,0								720,0
715,0								715,0
710,0								710,0
Moy.								Moy.
705,0								705,0
700,0								700,0
695,0								695,0

**THERMOMÈTRE (Centigrades)**

Septemb.	6	7	8	9	10	11	12	Septemb.
7 h. matin	12	13	14	14	14	14	14	87 h. matin
1 h. soir	18	17	14	15	17	13	13	1 h. soir
7 h. soir	15	13	13	13	13	10	10	7 h. soir
Minimum	12	13	11	11	11	10	9	Minimum
Maximum	18	17	14	15	17	13	13	Maximum

**JOSEPH MOURA**  
à Bulle.

Vins blancs vaudois. — Vins étrangers. — Vins fins en bouteilles, tels que: Madère, Malaga, Marsala, Malvoisie doux, Bordeaux, etc. (O. 466)  
Vin d'Asti à fr. 1. 50 la bouteille.

Épicerie et Liqueurs diverses.  
Lessive Phénix véritable.

**RAISINS 1<sup>er</sup> CHOIX**  
5 kg. franco, 4 fr. 50, chez Jos. Perrollaz, propr., Sion. (O. 566) (O.6323L.)

**Plus de puraises, ni cafards.**

Remède infailible et succès complet au moyen de la poudre Hahn de Genève. (O.349)  
Dépôt à Fribourg: Pharmacie Pittet.  
Exiger la signature C. HAHN, sur la bande.

**Marbrerie Christinaz**  
FRIBOURG, à la Villette, FRIBOURG  
Grand choix de monuments funéraires, depuis 30 fr. (O. 559)

**Achat et Vente de propriétés**  
DE RAPPORTS ET D'AGRÈMENTS  
Renseignements exacts et gratuits aux acheteurs. — S'adresser à Léon Girod, Agent d'affaires, 69, rue des Epouses, Frib. (O.583)

**AVIS**

aux marchands de vins  
La Société vinicole de Conthey, près Sion (Valais) peut fournir 100,000 litres de moût, par sa qualité défiant toute concurrence. S'adresser à Jn-Baptiste Popilloud, à Bourg de Conthey. (O. 591)

**Bibliothèque Eucharistique**

En 4 volumes

L'Amour de Jésus au Très Saint-Sacrement, par Boudon.

Œuvres Eucharistiques de Bourdaloue. Premier volume.

Méditation du Vénérable P. Dupont, sur la Sainte Eucharistie.

Œuvres Eucharistiques de Bourdaloue. Second volume.

Ces livres sont de petit format in-18, d'un usage facile à l'église. Ils sont imprimés avec soin, ornés de vignettes, de chromolithographies et encadrés de filets rouges.

**Prix des 4 volumes reliés : 6 francs.**

En vente à l'Imprimerie catholique suisse, Grand'Rue, 13, Fribourg

Élévations de l'âme pieuse, pour la Messe, la Communion et les visites au Saint-Sacrement, par Mgr Guérin. Prix. . . . . 3 50

L'Amour divin, suivi des Visites au Saint-Sacrement de saint Liguori, par Lebon. . . . . 2 —

Les Merveilles de Jésus au Sacrement d'amour, par l'abbé Gérardin. 2 vol. 5 —

L'Eucharistie. Symboles et poèmes, par Mgr de la Bouillierie. . . . . 2 —

De l'union à Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le P. Giraud. . . . . 1 50

Fleurs Eucharistiques, par le chanoine J.-M.-A. . . . . 0 75

L'Eucharistie, chef-d'œuvre de

Méditations sur l'Eucharistie, par Bossuet, in-32, riche reliure. . . . . 5 20

**AU MAGASIN DE TABACS ET CIGARES**

S. Arquiche Duruz, rue de Lausanne, 86, Fribourg  
Assortiment de cigares et tabacs de la Havanne, Brême, Hollande et des premières fabriques suisses. Cigares pour établissements, prix réduits. Pipes et porte-cigares en écume, bruyère et Merisier. Pipes Suez. Cartes à jouer. Cannes. Porte-monnaie. Etuis à cigares. (O. 505/469)

Vente en gros et en détail.

**FRIBOURG RELIGIEUX**

Vient de sortir de presse

**FRIBOURG RELIGIEUX**

GUIDE AU CONGRÈS

BROCHURE DE 38 PAGES AVEC ILLUSTRATIONS

Prix : 50 centimes.

En vente au Secrétariat du Congrès (Bâtiment des écoles, rue du Pont-Suspendu), à l'Imprimerie catholique, Grand'Rue, 13, et chez M<sup>me</sup> Meyll, libraire, rue du Pont-Muré.

**FRIBOURG RELIGIEUX**

**MANUEL**  
DE LA  
Congrégation des Saints-Anges  
Établie au Collège Saint-Michel  
à Fribourg.  
**CHOIX DE PRIÈRES**  
ET DE  
**LEUSES CONSIDÉRATIONS**

par l'abbé Repond, professeur.  
Ce volume in-16 de 324 pages, approuvé par S. G. Monseigneur l'évêque de Lausanne et Genève. Peut servir de livre de prière pour les enfants et les jeunes gens.  
fermant: Prières du matin et du soir. — Prières pendant la messe. — Prières pour terminer les études. — Vêpres. — Prières pour la confession et la communion. — Prières à la Sainte-Trinité. — A la Sainte-Vierge. — Aux Saints-Anges. — A la Sainte-Marguerite de la jeunesse. — A tous les saints. — Prières diverses. — Prières jaculatoires. — Chemin de la Croix. — Visites au Saint-Sacrement. — Neuvaine à saint François-Xavier. — Dévotion des six dimanches. — Annuaire de la retraite. — Confessions. — Les lettres du Bienheureux Pierre Cantillon. — Lectures et méditations extrêmement utiles aux jeunes gens.  
Exemplaire broché, 2 fr. — L'exemplaire relié sur toile, tranché rouge, 2 fr. 60. — Sur douzaine, le treizième exemplaire gratis.  
En vente à l'Imprimerie catholique, à Fribourg; chez MM. Achermann et Baudere, à Bulle; M<sup>mes</sup> Dewarvat, à Châtel-St-Denis; Holz, libraire, à Estavayer, et M. Stalder, à Romont.

**LA LIBERTÉ**

Journal quotidien politique et religieux  
20 francs par an.

**L'Ami du Peuple**

Journal des campagnes, paraissant 3 fois par semaine  
8 francs par an.

**L'AMI DU PEUPLE VALAISAN**

Journal hebdomadaire, dévoué aux intérêts religieux et matériels du pays.  
3 francs par an.

**Revue de la Suisse catholique**

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DE ST-MAURICE  
RECUEIL MENSUEL  
8 francs par an.

**BULLETIN PÉDAGOGIQUE**

Publié sous les auspices de la Société fribourgeoise d'éducation.  
2 fr. 50 par an.

**BULLETIN**

de l'Association suisse de Pie IX  
PARAIT UNE FOIS PAR MOIS  
1 franc par an.

**BULLETIN DE ST-FRANÇOIS DE SALES**

1 franc par an.

**LA SEMAINE CATHOLIQUE DE LA SUISSE**

2 fr. 50 par an.

PUBLICATIONS DE LA LIBERTÉ

ON S'ABONNE GRAND'RUE, 13, FRIBOURG, SUISSE